

Haute école pédagogique du canton de Vaud
Filière Formation Continue Certifiée

Certificate of Advanced Studies - CAS

Praticienne formatrice et praticien formateur HEP

10 crédits ECTS – Volée 2024-2026

Plus d'informations sur candidat.hepl.ch/cas-pf

hep/

Table des matières

Préambule	4
Introduction	4
Formations continues certifiées de la HEP Vaud	4
Principes généraux des formations certifiées de la HEP Vaud	4
Séance d'information	5
Présentation générale	6
Compétences travaillées	6
Public cible	6
Organisation des études	7
Programme de la formation	7
Calendrier de la formation	16
Structure modulaire du programme	20
Tableau de correspondance entre les modules et les compétences visées	20
Principe de l'évaluation	20
Evaluation des modules et du cursus	21
Frais d'inscription et taxes	21
Admission et services HEP	22
Conditions d'admission	22
Procédure d'inscription à la formation	22
Conditions spécifiques aux enseignant-e-s vaudois-e-s	22
Inscription en tant qu'auditrices ou auditeurs	23
Carte d'inscription	23
Conditions en cas de désistement	23
Délivrance des titres et du supplément au diplôme	23
Campus de la HEP Vaud	23
Base juridique	23

Dernière modification le 17.04.2024

Introduction

Les praticiennes et praticiens formateurs (PraFos) sont des partenaires privilégiés de la HEP Vaud. Elles et ils contribuent à la qualité de la formation.

Ce CAS développe les compétences indispensables à l'exercice de la fonction de PraFos. Il accorde une attention particulière à la formation d'adultes dans le champ de la formation pratique des étudiantes et étudiants HEP, soit aux compétences d'observation de la pratique, d'accompagnement et d'évaluation des apprentissages des stagiaires ainsi que des compétences relationnelles et réflexives. Les contenus de ce CAS prennent appui sur l'expérience pratique des PraFos pour les amener au statut d'experte et expert de l'accompagnement des apprentissages professionnels d'une étudiante ou d'un étudiant.

La formation, ouverte chaque année, permet l'obtention du diplôme de CAS Praticienne formatrice et praticien formateur HEP.

Proposée par la HEP Vaud dès 2001, Le programme correspond à un Certificate of Advanced Studies (CAS) depuis 2009 et a été révisé en 2013 et 2023. Il s'adresse aux enseignantes et enseignants BP, Secondaire I et II, et de l'enseignement spécialisé. Les PraFos de l'Éducation précoce spécialisée suivent un parcours spécifique.

Formations continues certifiées de la HEP Vaud

Ce programme est proposé par la Filière de formation continue certifiée et l'Unité d'enseignement et de recherche "Acteurs, Gestions, Identités, Relations, Systèmes" de la HEP Vaud. Les formations de type :

- Certificate of Advanced Studies (CAS), de 10 à 29 crédits ECTS
- Diploma of Advanced Studies (DAS), de 30 à 59 crédits ECTS
- Master of Advanced Studies (MAS), dès 60 crédits ECTS

font suite à une formation initiale (titre d'enseignement, bachelor, master ou titre jugé équivalent).

La Filière de formation continue certifiée, en collaboration avec les Unités d'enseignement et de recherche (UER) concernées, s'engage à concevoir l'ingénierie de la formation, coordonner la formation et assurer un suivi qualité visant l'amélioration constante des prestations fournies.

Principes généraux des formations certifiées de la HEP Vaud

Les formations continues certifiées de la HEP Vaud sont l'occasion de développer ou d'approfondir des compétences spécifiques permettant d'assumer des activités professionnelles exigeantes. Pour ce faire, elles se fondent notamment sur les principes suivants:

- Former des professionnelles et professionnels capables d'une approche réflexive et autocritique de leurs intentions, de leurs actions et de leurs résultats
- Former des professionnelles et professionnels capables de formaliser des réflexions en mobilisant ressources théoriques, savoirs professionnels et expériences pratiques
- Prendre en compte l'expérience des participantes et participants, l'environnement socioprofessionnel de chacune et chacun et les conditions d'exercice de sa pratique

Lieu de la formation

Haute école pédagogique
du canton de Vaud
Lausanne

[Accès et plans des sites](#)

Direction

Marc Pidoux, UER AGIRS
Responsable programme

Amaury Daele, FCC
Responsable pilotage

Annick Rossier, FCC
Coordination

Equipe pédagogique

Formatrices et formateurs des
unités d'enseignement et de
recherche (UER):

- Acteurs, Gestions, Identités, Relations, Systèmes (AGIRS)
 - Enseignement, apprentissage et évaluation (EN)
 - Pédagogie spécialisée (PS)
 - en didactique
- Et les filières de formation à l'enseignement.

Liens utiles

- [Informations admissions](#)
- [Formulaire d'admission](#)
- [Questions fréquentes](#)

- S'appuyer sur des problématiques professionnelles identifiées et des situations significatives
- Faire appel à des modalités pédagogiques variées, alliant apports conceptuels, mises en situation, débats, travaux en groupe, échanges avec les milieux professionnels en Suisse et à l'étranger
- Favoriser les interactions et s'appuyer sur les ressources collectives et variées de chacune et chacun afin de participer à la co-construction des savoirs dans une optique de développement et d'enrichissement mutuel
- Offrir des espaces d'intégration pour favoriser un transfert effectif dans les pratiques professionnelles et la création de liens entre les divers éléments de formation
- Inclure dans la formation les résultats récents de la recherche

Séance d'information

A distance par [ZOOM](#)

Mardi 19 mars 2024 de 18h00 à 19h30

Votre inscription est bienvenue à [filiere-fcc\(at\)hepl.ch](mailto:filiere-fcc(at)hepl.ch)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Compétences travaillées

Connaissances et compréhension

1. Expliciter, analyser et conceptualiser sa propre pratique professionnelle, notamment par la mobilisation de savoirs théoriques et méthodologiques
2. Mobiliser dans son activité de PraFo, les savoirs relatifs à la formation d'adultes, à la pédagogie et à la didactique

Application des connaissances et de la compréhension

3. Agir dans le respect du cadre légal, réglementaire et éthique régissant la fonction de praticienne formatrice et praticien formateur
4. Identifier les rôles, fonctions et activités du PraFo (agir dans le cadre du mandat de la praticienne formatrice et du praticien formateur défini par la HEP)
5. Inscrire sa pratique dans le cadre des dispositifs de formation en alternance à visée intégrative de la HEP
6. Accueillir le ou la stagiaire et favoriser son insertion dans la classe et dans l'établissement
7. Aider le ou la stagiaire à identifier et formuler ses objectifs de formation en tenant compte de son parcours de formation professionnelle, de son parcours de vie ainsi que de ses besoins en formation
8. En fonction des objectifs de formation, organiser les apprentissages du ou de la stagiaire, en réunissant les conditions nécessaires au développement des compétences visées
9. Favoriser le développement de l'autonomie du ou de la stagiaire et sa créativité, en tenant compte des compétences acquises, des cadres légaux, des conditions de sécurité et des impératifs de l'enseignement
10. Guider le ou la stagiaire dans l'analyse de sa propre activité en l'amenant à prendre en compte, au sein des situations d'enseignement-apprentissage, les dimensions relatives tant à la didactique qu'à la pédagogie

Capacité de former des jugements

11. Créer les conditions adéquates permettant un recueil d'informations sur les pratiques du-de la stagiaire
12. Recueillir des informations en distinguant les faits, les interprétations et les jugements ;
13. Observer, identifier, analyser et communiquer au-à la stagiaire ses réussites et ses difficultés en se basant sur le référentiel de compétences professionnelles de l'étudiante et étudiant HEP
14. Etablir un bilan en utilisant les procédures et documents de la HEP

Savoir-faire en termes de communication

15. Discerner les valeurs en jeu dans ses propres interventions et celles du-de la stagiaire et savoir en rendre compte
16. Mettre en discussion les représentations et pratiques d'enseignement, prendre position, soutenir ses idées et argumenter à leur sujet
17. Créer une relation pédagogique avec le-la stagiaire en maintenant la distance adéquate
18. Préparer et conduire des entretiens (entretiens d'évaluation notamment)

Capacité d'apprentissage en autonomie

19. Etablir un bilan de ses interventions dans la fonction de praticien formateur, réguler et mettre en oeuvre des démarches de développement professionnel

Les objectifs de cette formation sont conformes aux exigences pour la formation continue de niveau tertiaire du Cadre de qualification national (nqf.ch-HS) adopté par les hautes écoles suisses.

Public cible

- Enseignante et enseignant ordinaire de la scolarité obligatoire et post-obligatoire
- Enseignante et enseignant spécialisé de la scolarité obligatoire et post-obligatoire

Les professionnelles et professionnels de l'Éducation précoce spécialisée suivent un programme spécifique.

Organisation des études

Le dispositif de formation est organisé selon un principe modulaire. Il est constitué de trois modules thématiques, d'un séminaire d'intégration et d'un travail de certification finale, pour un total de 10 ECTS.

La durée de formation peut être prolongée jusqu'au double du temps prévu dans le programme.

Année 1		Année 2	
Semestre d'automne	Semestre de printemps	Semestre d'automne	Semestre de printemps
M1 – 1.5 ECTS Inscrire ses interventions dans une formation en alternance Module hybride de 3 demi-jours en présence	M2 – 2 ECTS Accompagner et former Module hybride comprenant 4 jours dont une partie à distance	M5 – 3 ECTS Observer, guider et évaluer les pratiques d'un·e stagiaire 4 jours et 4 demi-jours	
	M3 – 1 ECTS L'apport de la didactique dans la formation 1 choix 2 jours	M4 – 1 ECTS Approfondissement transversal 1 choix 2 jours	
M6 - 1.5 ECTS Intégration Introduction à distance, 8 séances de 2h30 et travail final			

Programme de la formation

Module PF100 - Inscrire ses interventions dans une formation en alternance - 1.5 ECTS

La formation des futur·e·s enseignant·e·s se déroule en alternance. Elle se partage entre temps à la HEP et temps de stage. Ainsi, il importe que chaque partenaire de la formation connaisse le contexte de son action. Dans ce module, les rôles, fonctions et activités du PraFo, de même que les compétences attendues des PraFos et des stagiaires sont travaillés. Chaque PraFo peut ainsi orienter son activité en coordination avec le dispositif de formation de la HEP Vaud. Ce module est introductif à l'ensemble de la

Responsable du module

Gfeller César, UER AGIRS
cesar.gfeller@hepl.ch

Intervenantes et intervenants

UER PS
Maya Brina

formation. Certains éléments abordés font l'objet d'un approfondissement dans les modules suivants.

N° d'unité	Titre de l'unité	Semestre 1	
PF100-1	Inscrire ses interventions dans une formation en alternance	En présence À distance	3 demi-jours 5 phases

UER AGIRS

Samyr Chajai
Héloïse Durler
César Gfeller
Cyrille Jacquier
Sabine Oppliger
Marc Pidoux
Méliné Zinguinan

Et représentants de la
Direction de la Formation
de la HEP Vaud.

Compétences travaillées

3, 4, 5, 6, 7, 8, 12

Modalités pédagogiques et de certification

Travail à distance individuel, conférence et séminaires en groupes de niveaux d'enseignement.

Certification

Travail écrit d'analyse détaillant une observation ciblée.

Les consignes détaillées sont mises à disposition en début de module.

Acquis de formation

Au terme de ce module, les participantes et participants sont en mesure de :

- Connaître le cadre institutionnel relatif à la fonction de PraFo
- Connaître et comprendre le parcours de formation des étudiant-e-s de la HEP Vaud
- Mettre en oeuvre des interventions dans le cadre d'une formation en alternance
- Identifier les rôles, fonction et activités du praticien formateur
- Utiliser le référentiel de compétences de l'étudiant-e pour former et évaluer, notamment lors de la mise en place du contrat de stage
- Organiser la progression de la formation, sur la base du contrat et du semestre de formation, en prenant notamment appui sur l'étendue des activités possibles des stagiaires

Contenus

Ce module est construit comme un parcours comprenant des moments de formation à distance (5 phases) et trois demi-journées en présence. Voici les étapes détaillées de ce parcours.

Introduction

Avant la première rencontre en présence, diverses informations de mise en contexte sont à disposition sur la plateforme Moodle : gestion de cette formation, informations de chaque filière pour comprendre le parcours de formation de vos stagiaires.

Phase 1 - Démarrer le stage

Cette première phase préare à l'accueil du ou de la stagiaire de manière à favoriser son acculturation dans l'établissement. Elle permet d'établir et de réguler le contrat de stage avec les stagiaires.

Phase 2 - L'entrée dans la formation

A cette étape, vous découvrez plus en détail la fonction de PraFo et ses différents rôles. Vous vous positionnez personnellement dans votre conception de ces rôles.

Phase 3 - La formation en alternance

Vous identifiez les aspects les plus importants de la formation en alternance de la HEP Vaud, de manière à trouver votre place de PraFo dans ce dispositif.

Phase 4 - L'observation

Cette phase introduit à l'observation de l'activité de la ou du stagiaire dans le but de lui faire des retours formatifs. Il s'agit d'une première manière d'aborder ce sujet qui sera repris dans les prochains modules.

Phase 5 - Evaluer les pratiques professionnelles

Il s'agit de découvrir les documents d'évaluation des pratiques de vos stagiaires et d'échanger à leur sujet avec d'autres PraFos.

Trois demi-journées en présence ponctuent ces étapes pour répondre à vos questions, échanger entre pairs et tirer profit des travaux effectués à distance.

Module PF200 - Accompagner et former - 2 ECTS

En qualité de formatrice ou formateur d'adultes, chaque PraFo est amené-e à accompagner les stagiaires dans leurs apprentissages professionnels, en veillant au développement de leur réflexivité tout en repensant et régulant sa propre activité.

Cette démarche réflexive est une ressource professionnelle clé, tant pour les futur-e-s enseignant-e-s que pour les PraFos.

Pour ce faire, différentes approches, méthodes et postures sont à mobiliser.

Ce module se centre sur l'accompagnement des stagiaires et le développement de la pratique réflexive.

Responsable du module

Jacquier Cyrille, UER AGIRS
cyrille.jacquier@hepl.ch

Intervenantes et intervenants

UER AGIRS

Baris Cadir
Samyr Chajai
Laurence Court
Corinne Duvoisin
Cyrille Jacquier
Marc Pidoux
Méliné Zinguinan

N° d'unité	Titre de l'unité	Semestre 2
PF200-1	Accompagner le processus de formation des stagiaires et développer leur pratique réflexive	4 jours dont une partie à distance

Compétences travaillées

1, 2, 10, 13, 15, 16, 17, 18

Modalités pédagogiques et de certification

Exposés théoriques, mise en situation et analyses, travaux de groupe, échanges entre pairs, lectures

Certification

Produire une vidéo analysant une situation d'accompagnement-formation en mobilisant certains apports théoriques du module.

Les modalités de cette présentation sont précisées en début de module.

Acquis de formation

A la fin de ce module, les participant-e-s sont en mesure de :

- Connaître et distinguer les postures professionnelles (accompagner, former, évaluer) et les enjeux de chacune d'entre elles, en vue d'articuler différents gestes professionnels dans l'activité de PraFo
- Mettre en place un cadre d'accompagnement incluant des dimensions de contraintes et de co-construction
- Analyser une relation d'accompagnement et en identifier les forces et les limites
- Mener et réguler un processus d'accompagnement
- Expliciter sa propre pratique d'enseignement, la partager et la mettre en discussion avec l'étudiante ou l'étudiant
- Accompagner la ou le stagiaire à la conceptualisation de sa pratique enseignante
- Créer un cadre de formation favorisant la réflexion de l'étudiante ou l'étudiant sur ses actes professionnels, la pratique enseignante et sur l'école en général
- Faciliter la réflexion métacognitive de l'étudiante ou l'étudiant

Contenus

Cette unité permet de réfléchir aux processus, modalités et enjeux de l'accompagnement des stagiaires dans le développement de leurs apprentissages professionnels et de leur pratique réflexive.

A partir de situations concrètes de la pratique enseignante et de la pratique de PraFo et en s'appuyant sur divers apports théoriques, nous allons travailler sur le processus d'accompagnement de stagiaires et la posture de PraFo. Il s'agit également de viser l'enrichissement des compétences réflexives nécessaires tant aux PraFos qu'aux stagiaires en développant des outils d'analyse et de communication.

Module PF400 - Approfondissement transversal - 1 ECTS

Ce module composé d'unités à choix permet d'approfondir certaines compétences transversales indépendantes du degré d'enseignement ou de sa didactique. L'unité est choisie en tenant compte de ses propres besoins.

N° d'unité	Titre de l'unité	Semestre 3
PF400 Unités à option (un seul choix parmi les différentes options) :		
PF400-1	S'initier à l'approche de l'entretien d'explicitation dans la pratique réflexive	2 jours
PF400-2	Autorité, légitimité et conflits	
PF400-3	Atelier d'écriture des pratiques professionnelles	
PF400-4	Comment agir dans les situations chargées d'émotions	
PF400-5	Utiliser la vidéo pour former les stagiaires	
PF400-6	Projet personnel ou de groupe visant l'approfondissement d'une thématique liée à l'activité de praticienne formatrice ou praticien	
	Total	2

Responsable du module

Jacquier Cyrille, UER AGIRS
cyrille.jacquier@hepl.ch

Pidoux Marc, UER AGIRS
marc.pidoux@hepl.ch

Intervenantes et intervenants

PF400-11

Christiane Sini

PF400-12

Marc Pidoux

PF400-13

Geneviève Tschopp Rywalski
Sabine Oppliger

PF400-14

Nir Zalts

PF400-15

Baris Cadir
Marc Pidoux

PF400-16

Nadia Lausset
Sabine Oppliger

PF400-17

Cyrille Jacquier

Compétences travaillées

1, 10

Modalités pédagogiques et de certification

Exposés théoriques, mise en situation et analyses, travaux de groupe, échanges entre participantes et participants, lectures

Certification

Pour obtenir la validation du module, il faut être présent-e et effectuer les travaux d'appropriation demandés.

Acquis de formation

Au terme de ce module, les participantes et participants ont acquis ou approfondi des compétences spécifiques correspondant à leurs besoins et tenant compte de leur parcours professionnel.

PF400-11 : S'initier à l'approche de l'entretien d'explicitation dans la pratique réflexive (à choix)

Le développement des compétences passe nécessairement par la description de l'activité pédagogique. Les outils d'aide à l'explicitation permettent au PraFo de questionner pour s'informer lui-même. Pour cela, il crée les conditions favorables,

éthiques et déontologiques, pour favoriser l'émergence de la mémoire d'évocation, qui garantit ainsi un travail sur les activités mentales. Accompagner la mise en mots d'un domaine particulier de l'expérience nécessite de savoir écouter, reformuler, mais aussi d'utiliser des formulations de relance pour faire émerger le vécu de l'action et la prise de conscience.

Modalités pédagogiques

La formation est expérientielle et se déroule entre des temps d'expérimentation en atelier, des temps d'écriture d'évocation et de conceptualisation théorique. Certains protocoles sont enregistrés. La présence est obligatoire.

Dates et horaires

2 journées entre septembre et décembre 2025

L'inscription aux unités de formation à option s'effectue en ligne.

Des informations détaillées sont transmises en début de formation.

PF400-12 : Autorité, légitimité et conflits (à choix)

La question de l'autorité et du pouvoir dans la classe est un objet de débat très actuel, le slogan incantatoire « Il faut rétablir l'autorité » fait recette. Mais la notion d'autorité est très liée à l'évolution de notre société, d'autre part, le rapport au pouvoir, à l'autorité, au conflit, est profondément lié à la biographie d'une personne, et ne se change pas si facilement.

Comment comprendre la crise de l'autorité actuelle ? Comment aider un-e nouvel-le enseignant-e à trouver ses marques pour pouvoir enseigner ? Comment enrichir ses stratégies d'intervention et trouver l'attitude adéquate ? Comment l'aider à penser son action en relation avec ses expériences en classe ? Voilà quelques-unes des questions abordées dans cette unité de formation.

Modalités pédagogiques

Présentations théoriques, travaux de groupes, analyses de situation, travail à partir d'enregistrements vidéo. La présence est obligatoire.

Dates et horaires

2 journées entre septembre et décembre 2025

L'inscription aux unités de formation à option s'effectue en ligne.

Des informations détaillées sont transmises en début de formation.

PF400-13 : Atelier d'écriture des pratiques professionnelles (à choix)

Cette unité de formation propose de mettre en mots des expériences professionnelles, un vécu professionnel, des questions et des choix en tissant des liens avec des valeurs et des projets.

« J'écris pour pouvoir lire ce que je ne savais pas que j'allais écrire ». Claude Roy. » La réflexion individuelle et partagée sur les postures de formatrice et formateur et d'accompagnant-e de stagiaires est nourrie par divers apports de la formatrice.

L'écriture est l'outil privilégié pour faciliter une mise à distance. Des exercices ludiques et variés sont proposés pour permettre une entrée progressive dans cette démarche d'écriture et pour stimuler la réflexion.

Au fil des rencontres, les textes produits sont écoutés, commentés et enrichis par les participant-e-s et l'animatrice. Ces écrits ne constituent pas le but du séminaire, ils participent cependant pleinement à la démarche réflexive proposée.

Modalités pédagogiques

Chacune des rencontres s'organise en deux temps :

1. le partage des productions des participant-e-s, souvent en interlocutions avec des textes d'auteur-e-s, écrivains ou artistes, stimulant des échanges nourris,
2. une activité d'écriture ludique immédiatement échangée au sein du groupe.

D'une séance à l'autre, les participant-e-s mènent ainsi un travail de réflexion, par écrit, sur la base d'une consigne discutée (en lien avec un thème proposé par la formatrice ou par un-e membre du groupe). La présence est obligatoire.

Dates et horaires

4 demi-journées entre septembre et décembre 2025

L'inscription aux unités de formation à option s'effectue en ligne.

Des informations détaillées sont transmises en début de formation.

PF400-14 : Comment agir dans les situations chargées d'émotions (à choix)

« Je pense, donc je suis » ? Pas précisément ! Comme démontré par des études sur le cerveau, les émotions et les pensées interagissent constamment, et guident nos actions (Damásio, 1995). Presque dans chaque décision que nous prenons et à chaque communication avec autrui, les émotions jouent un rôle et influencent ce qui se passe. Ce cours vous aide à développer la capacité d'identifier vos propres émotions et celles des autres, ainsi qu'à les « gérer » en temps réel, afin d'optimiser l'encadrement des stagiaires.

Modalités pédagogiques

Il s'agit d'un dispositif interactif qui alterne exercices, réflexions individuelles, mises en situations et analyse des pratiques en tant que PraFo. L'apport théorique est adapté aux questionnements des participant-e-s. Ce cours est pratiqué en groupes restreints, afin de favoriser un climat de confiance et permettre un apprentissage personnalisé et adapté aux besoins. La présence est obligatoire.

Dates et horaires

2 journées entre septembre et décembre 2025

L'inscription aux unités de formation à option s'effectue en ligne.

Des informations détaillées sont transmises en début de formation.

PF400-15 : Utiliser la vidéo pour former les stagiaires (à choix)

Ce module propose de concevoir et mettre en oeuvre un dispositif vidéo qui vous permettra d'exploiter l'expérience ou l'activité de votre stagiaire en situation professionnelle comme moyen de formation.

L'enjeu d'un tel dispositif est de comprendre comment agissent les acteurs dans les situations étudiées, en adoptant le point de vue de l'acteur-trice. En effet, ce qui est pertinent pour un observateur-trice ne l'est pas forcément pour un-e autre acteur-trice (par exemple votre stagiaire ou vous-même).

L'utilisation de la vidéo revêt pour cela d'un intérêt pédagogique : elle permet un ancrage commun et rapide dans une situation professionnelle, un accès « direct » au travail des stagiaires, la facilitation de l'observation et de l'analyse grâce aux possibilités de re visionnement ainsi que l'appréhension accrue de la complexité des situations de travail (Leblanc, 2016).

Il s'agira donc de concevoir, de mettre en oeuvre et d'analyser votre propre dispositif de vidéoformation.

Modalités pédagogiques

La formation est en premier lieu expérientielle. L'essentiel du travail se déroulera en autonomie et en sous-groupe. Il s'agira d'expérimenter la vidéoformation et d'échanger avec un-e ou plusieurs collègues sur les apports et les obstacles de la démarche. La présence est obligatoire et le travail demandé doit être réalisé pour valider le module.

Dates et horaires

2 journées entre septembre et décembre 2025

L'inscription aux unités de formation à option s'effectue en ligne.

Des informations détaillées sont transmises en début de formation.

PF400-16 : Accompagner dans une optique d'éducation à la durabilité (à choix)

Si les opportunités et les enjeux de l'éducation à la durabilité (ED) vous intéressent, et que vous vous demandez comment accompagner vos stagiaires dans cette démarche, ce module optionnel est pour vous. Découvrez les points saillants à prendre en compte pour identifier ce qu'il est important de faire comprendre aux stagiaires, comme la question de la posture de neutralité enseignante, la mobilisation de pédagogies actives, le lien entre l'enseignement dehors et dedans ou l'ouverture à l'interdisciplinarité. Expérimentez des façons d'amener les choses pour faire de l'éducation à la durabilité une expérience motivante, et explorez des possibles pédagogiques, en classe et autour, en mode individuel et collectif.

Modalités pédagogiques

À partir d'exemples d'activités en ED réalisées avec des classes, et de vos expériences, les contours de l'ED sont esquissés, et ses enjeux explorés par une alternance de moments expérientiels et réflexifs. Votre participation active contribuera à enrichir les échanges.

Dates et horaires

2 journées entre septembre et décembre 2025

PF400-17 : Projet personnel ou de groupe visant l'approfondissement d'une thématique liée à l'activité de PF (à choix)

Cette option permet de choisir une démarche personnelle ou collective visant tout ou partie des acquis de formation du module 2.

La ou le participant-e ou groupe de participant-e-s élabore un projet, qui est proposé au formateur de l'unité, en vue de s'accorder sur :

- le thème ;
- la démarche et son déroulement temporel (recherche-action, recension bibliographique, analyse d'une situation ou d'un aspect de la fonction de praticienne ou praticien formateurs);
- la production visée (rapport, article pour publication, etc.) ;
- les critères d'évaluation du travail ;
- l'accompagnement du travail le cas échéant.
- Le projet est évalué en fonction des critères fixés.

Dates et horaires

Le suivi du projet est fixé d'entente avec le formateur.

L'inscription aux unités de formation à option s'effectue en ligne.

Des informations détaillées sont transmises en début de formation.

Module PF500 - Observer, guider et évaluer les pratiques d'un stagiaire - 3 ECTS

Les PraFos sont amenés à observer, guider et évaluer les apprentissages professionnels des stagiaires, et ceci plus particulièrement du point de vue des apprentissages de tous les élèves. Le rôle de PraFo est particulièrement important : elle ou il va accompagner les stagiaires en rendant visibles leurs choix didactiques et pédagogiques, les guider dans la construction de leurs gestes professionnels, analyser et évaluer avec eux les effets de leurs pratiques sur les apprentissages des élèves pour leur permettre progressivement de s'autoréguler. Dans ce contexte, l'évaluation des pratiques des stagiaires ne peut être déconnectée des apprentissages des élèves.

Dans cette perspective, ce module met en oeuvre une démarche clinique de formation caractérisée par le fait de

Responsable du module

De Simone Soraya, UER EN
soraya.de-simone@hepl.ch

Intervenantes et intervenants

et la compagnie théâtrale
Caméléon

- partir d'un problème, d'une question (ex.: d'une ou d'un stagiaire ayant de grosses difficultés à enseigner certains concepts et plusieurs élèves ne réussissent pas à s'approprier ces concepts) ;
- recueillir des données en lien avec le problème de départ (descriptif de la séquence d'enseignement et des tâches proposées aux élèves pour les aider à s'approprier le concept qui fait problème, productions d'élèves, enregistrement d'interactions en classe, etc.) ;
- analyser ces données en s'appuyant sur des cadres théoriques afin de faire des hypothèses sur les raisons des difficultés des stagiaires et des élèves ;
- élaborer un plan d'action pour permettre aux stagiaires de satisfaire aux objectifs de formation (élaboration d'une nouvelle séquence d'enseignement, choix de nouvelles tâches, modifications des interventions de l'enseignant-e, etc.) ;
- mettre en oeuvre le plan d'action et en mesurer l'impact tant sur les apprentissages des élèves que sur les pratiques enseignantes des stagiaires et, si le problème n'est pas résolu, démarrer un nouveau cycle.

N° d'unité	Titre de l'unité	Année 2	
		Semestre 3	Semestre 4
PF500-1	Observer, guider et évaluer les pratiques d'un-e stagiaire	4 jours	4 demi-jours

Compétences travaillées

1, 6, 10, 11, 12, 14, 18

Modalités pédagogiques et de certification

Conférences, séminaires, travaux de groupes, lectures, travail individuel entre les rencontres.

Certification

Examen oral sur la base d'un dossier contenant des traces produites dans le cadre de l'activité de PraFo (ex.: bilan certificatif d'un-e stagiaire, transcription d'un entretien formatif avec un-e stagiaire, etc.). La défense orale fait référence explicitement à la pratique ainsi qu'aux contenus théoriques du module. Des consignes détaillées sont remises en début de module.

Acquis de formation

A la fin de ce module, les participantes et participants sont en mesure de :

- Comprendre et accompagner les processus d'apprentissage et de formation
- Prendre des informations (observation, traces, etc.) en lien avec les apports théoriques du module, le référentiel de compétences des étudiantes et étudiants, le référentiel des PraFos et les documents officiels de la HEP Vaud
- Guider l'étudiante ou l'étudiant dans l'observation, la prise d'informations et l'analyse des apprentissages des élèves durant les enseignements du PraFo (y compris les effets de l'enseignement sur ces apprentissages)
- Mener des entretiens centrés sur la prise d'informations et sur les liens enseignement-apprentissage, notamment sur les effets observés sur les apprentissages des élèves en fonction de ses choix didactiques et pédagogiques et des moyens qu'elle ou il se donne pour obtenir ces informations

- Légitimer ses choix à l'aune des apports théoriques

Contenus

Dans une perspective de clinicienne ou clinicien des apprentissages, ce module propose aux PraFos de s'outiller pour observer et recueillir des informations à propos de l'enseignement des stagiaires et des apprentissages des élèves. Ainsi, dans ce module les PraFos sont amenés notamment à approfondir les enjeux en lien avec l'observation des stagiaires, les objectifs de formation à fixer, les modalités de guidage en regard des échelles descriptives, ainsi que l'évaluation de la pratique enseignante des stagiaires au service des apprentissages des élèves.

Enfin, ce module propose aux PraFos de réfléchir aux différentes postures de tutorat. Ils sont également amenés à analyser différents extraits d'entretiens avec une ou un stagiaire, notamment en fonction du semestre de formation.

Module PF600 - Intégration - 1.5 ECTS

Ce module vise à jeter des ponts entre les savoirs théoriques et instrumentaux abordés dans les modules du CAS et les savoirs d'action issus de la pratique professionnelle de PraFo. Un accent y est particulièrement porté sur le développement de la pratique réflexive dans, sur et autour de sa propre action en tant que formatrice et formateur d'adultes. Les activités de ce module permettent d'analyser les expériences de terrain et de développer des savoirs professionnels, tout au long de la formation.

N° d'unité	Titre de l'unité		Année 1	Année 2
PF600-1	Séminaire d'intégration	A distance + En présence	Introduction + 4 x 2h30	4 x 2h30

Responsable du module

Oppliger Sabine
sabine.oppliger@hepl.ch

Pidoux Marc, UER AGIRS
marc.pidoux@hepl.ch

Intervenantes et intervenants

UER AGIRS

Baris Cadir
Laurence Court
Corinne Duvoisin
César Gfeller
Cyrille Jacquier
Olivier Mack
Sabine Oppliger
Marc Pidoux
Aude Ramseier

UER PS

Jean-Marie Cassagne

UER EN

Soraya De Simone

UER DV

Nir Zalts

Compétences travaillées

1, 9, 19

Modalités pédagogiques et de certification

Réflexions communes autour de thèmes liés à l'activité de praticienne et praticien formateur, présentation, échanges et analyse de situations professionnelles vécues par les participant-e-s, établissement de liens avec le référentiel de compétences de la praticienne formatrice et du praticien formateur, élaboration de deux bilans de compétences en début et fin de formation. Travail réflexif en fin de formation.

Acquis de formation

Au terme de ce module, les participant-e-s seront en mesure de :

- Analyser leur pratique professionnelle en tant que praticienne et praticien formateur ainsi que celles des stagiaires ;
- Développer leur pratique réflexive ainsi que celle des stagiaires ;
- Prendre en compte et travailler le processus d'apprentissage/appropriation de la profession d'enseignant-e par les stagiaires ;
- Prendre conscience et travailler leur posture professionnelle de formatrice et formateur d'adultes engagé-e dans le processus d'accompagnement des stagiaires .

Calendrier de la formation

Dès juillet, un accès à la plateforme Moodle permet aux admis d'entrer en formation de manière autonome. Les dates ci-dessous sont communes à l'ensemble des participantes et participants. Certaines dates dépendent de l'inscription à des sous-groupes. Ces dates sont accessibles après son inscription en ligne sur son portail étudiant. Des précisions à ce sujet seront transmises en début de formation.

Année 1

Semestre d'automne

Module 1 : Inscrire ses interventions dans une formation en alternance			
Début de formation	<p>A distance Ressources disponibles dès le lundi 8 juillet 2024</p> <p>Informations générales sur la formation pratique à la HEP Vaud et présentation des programmes de formation des étudiantes et étudiants HEP</p>		
	<table border="1"> <tr> <td> <p>En présence CAS PF Mardi 13 août 2024 8h30 à 12h30</p> </td> <td> <p>En présence CAS PF suppléant Mercredi 4 septembre 2024 8h30 à 12h30</p> </td> </tr> </table>	<p>En présence CAS PF Mardi 13 août 2024 8h30 à 12h30</p>	<p>En présence CAS PF suppléant Mercredi 4 septembre 2024 8h30 à 12h30</p>
	<p>En présence CAS PF Mardi 13 août 2024 8h30 à 12h30</p>	<p>En présence CAS PF suppléant Mercredi 4 septembre 2024 8h30 à 12h30</p>	
<p>Accueil, enjeux d'une formation en alternance, CéfoPE, présentation du CAS</p>			
Début phases 1 - 2- 3	<p>A distance Ressources disponibles dès le lundi 8 juillet 2024</p> <p>Phase 1 – Démarrer le stage Phase 2 – Entre rôles et conception de rôles Phase 3 – Une formation en alternance à visée intégrative</p>		
Phases 1 - 2	<p>En présence Mercredi 18 septembre 2024 - 8h30 à 12h15</p> <p>Constellation des rôles Accueil des stagiaires et contrat de stage</p>		

Module 6 : intégration	
Démarrage	<p>A distance Ressources disponibles dès le mercredi 4 septembre 2024</p> <p>Présentation du module 4 et de la validation du module 5</p>
Séances 1 et 2	<p>En présence</p> <p>Séance 1 - mercredi 18 septembre 2024 - 14h à 16h45 Séance 2 - jeudi 21 novembre 2024 - 14h à 16h45</p>

Module 1 : Inscrire ses interventions dans une formation en alternance	
Début phases 4 - 5	A distance Ressources disponibles dès le mercredi 14 août 2024 Phase 4 – L'observation Phase 5 – Évaluer les pratiques professionnelles
Clôture du module 1	En présence Jeudi 21 novembre 2024 – 08h30-14h00 Phase 1 Retour sur les contrats de stage Phase 5 Échanges sur l'évaluation des stages et l'usage des échelles descriptives
Certification du module 1	Dépôt dans Moodle Lundi 6 janvier 2025

Semestre de printemps

Module 2 : Accompagner et former	
4 jours dont une partie à distance	Dates selon horaire individualisé Janvier à mars 2025

Module 6 : Module d'intégration	
Deux rencontres de 2h30, dates selon horaire individualisé	

Module 3 : L'apport de la didactique dans la formation	
1 unité à choix 2 jours	Dates selon horaire individualisé Février à mai 2025

Année 2

Semestre d'automne

Module 5 : Observer, guider et évaluer les pratiques d'un-e stagiaire	
Jour 1	Septembre 2025 - 8h30 à 16h30 Dates selon horaire individualisé
Jour 2	Octobre 2025 - 8h30 à 16h30 Dates selon horaire individualisé
Jour 3	Novembre 2025 - 8h30 à 16h30 Dates selon horaire individualisé
Jour 4	Janvier 2026 - 8h30 à 16h30 Dates selon horaire individualisé

Module 4 : Module transversal	
1 unité à choix	2 journées en automne 2025 selon horaire individualisé

Module 6 : intégration	
Deux rencontres de 2h30, dates selon horaire individualisé	

Semestre de printemps

Module 5 : Observer, guider et évaluer les pratiques d'un-e stagiaire			
1/2 jour 5	Février 2026 8h30 à 12h00	ou	Février 2026 13h30 à 17h00
1/2 jour 6 et 7	Mars 2026 - 8h30 - 16h30		
1/2 jour 8	Mars 2026 - 13h30 - 17h00		

Module 6 : intégration	
Deux rencontres de 2h30, date selon horaire individualisé	

Structure modulaire

L'organisation modulaire vise à augmenter la cohérence de la formation et repose sur un travail d'équipes de formatrices et formateurs. Elle favorise le développement de compétences qui intègre diverses sources de savoirs dispensés dans les cours et séminaires et constitue le cadre de l'évaluation certificative. Les modules d'enseignement sont, en règle générale, composés :

- d'unités de formation mettant en oeuvre diverses stratégies d'enseignement ;
- d'une part de travail personnel ;
- d'une modalité d'évaluation qui valide l'intégration des différents apports du module et la consolidation du développement des compétences visées.

Les unités de formation peuvent prendre la forme de cours ou de séminaire. Les séminaires permettent aux participantes et participants d'intégrer les apports du cours, notamment par le biais d'activités orientées sur la pratique et l'expérimentation de situations concrètes (ex. analyse de ses pratiques professionnelles). Les séminaires d'intégration permettent d'établir des liens entre des savoirs théoriques acquis dans le cadre de divers modules et des savoirs d'expérience acquis dans des lieux variés, en se centrant sur une thématique et sur l'analyse de la progression au cours du semestre.

Tableau de correspondance modules et compétences travaillées

Au regard de la présentation des compétences travaillées suivant le cadre des qualifications prévues pour les hautes écoles (cf. Compétences travaillées) et de la description des modules de formation (cf. Programme de formation), le tableau suivant met en correspondance les contenus de formation avec les compétences des participantes et participants au terme de leur formation.

Nom du module		Compétences	ECTS
PF100	Inscrire ses interventions dans une formation en alternance	3, 4, 5, 6, 7, 8, 12	1.5
PF200	Accompagner et former	1, 2, 10, 13, 15, 16, 17, 18	2
PF400	Approfondissement transversal	1, 10	1
PF500	Observer, guider et évaluer les pratiques d'un stagiaire	1, 6, 10, 11, 12, 14, 18	3
PF600	Intégration	1, 9, 19	1.5

Principe de l'évaluation

L'organisation de la formation dicte le principe général de l'évaluation. Il s'agit de prendre la mesure de l'acquisition progressive de ses compétences et, pour l'institution, d'attester les acquis. Deux types d'évaluation répondent à ces objectifs : l'évaluation formative et l'évaluation certificative.

Évaluation formative

En cours de module, cette évaluation offre des retours d'informations aux participantes et participants sur leur niveau

d'acquisition. Cette évaluation peut prendre diverses formes : bilan réflexif, exercice illustrant un cours, études de cas, discussions en groupe, analyses vidéos, etc.

Évaluation certificative

Cette évaluation détermine l'atteinte des compétences professionnelles fixées par le plan d'étude et l'attribution des crédits ECTS. Les modules faisant l'objet d'une évaluation certificative sont notés (échelle de 1 à 6) ou validés (acquis ou non acquis). Un feedback sous forme de grille critériée ou de commentaire fait partie intégrante de l'évaluation. Les modalités et les critères d'évaluation sont communiqués en début de module.

Evaluation des modules et du cursus

L'avis des participantes et participants est demandé régulièrement durant le parcours de formation (questionnaire en ligne, focus group, échanges). Cette évaluation des enseignements contribue à l'amélioration de la qualité de l'offre à court, moyen et long terme. Par ailleurs, à tout moment, il est possible de faire remonter auprès de l'équipe pédagogique, du ou de la responsable du programme ou de la filière de formation continue certifiée toute information utile au suivi et à l'amélioration des programmes.

Frais d'inscription et taxes

Gratuit pour les praticiennes et praticiens formateurs DFJC, y compris la finance d'inscription à l'admission.

Coût du CAS : CHF 6'000

Le financement est, en principe, divisé en parts égales sur l'ensemble des semestres du programme. La facturation est semestrielle: 30 septembre et 28 février (réf. directive O2_01, article 13).

Conditions d'admission

- Disposer d'un titre d'enseignement délivré par une haute école suisse ou équivalent
- Disposer d'un diplôme reconnu correspondant aux disciplines enseignées
- Disposer d'un diplôme reconnu correspondant aux degrés d'enseignement des classes où l'on enseigne
- Faire valoir trois années d'expérience professionnelle d'enseignement dans le degré concerné (primaire, secondaire I ou secondaire II, enseignement spécialisé).
- Pouvoir accueillir un ou deux stagiaires à partir de la rentrée académique qui suit l'entrée en formation

Procédure d'inscription à la formation

Constitution du dossier électronique de candidature

La démarche d'inscription s'effectue en ligne à l'aide du formulaire électronique : candidat.hepl.ch/formulaire-admission

Les documents suivants sont à télécharger en format électronique sur la plateforme en ligne :

- curriculum vitæ
- copie du titre requis par les conditions d'admission
- demande d'autorisation comprenant le préavis de sa direction d'établissement. Ce formulaire, accessible lors de l'inscription, est exigé uniquement pour les collaboratrices et collaborateurs salariés de la DGEO, de la DGEP, de la DGEJ ou de l'un des organismes subventionnés placés sous la surveillance de l'un de ces services cantonaux.

Jusqu'au dépôt final de la candidature en ligne, les données peuvent être actualisées et il est possible de déposer, supprimer ou remplacer les pièces jointes au dossier. Le délai d'inscription est fixé au **15 avril** (ou le 15 juin dans la mesure des places disponibles).

La HEP peut limiter les admissions lorsque le nombre de candidatures remplissant les conditions générales d'admission est supérieur aux places ouvertes à la formation. Dans ce cas, les candidatures sont retenues conformément au [règlement des études menant à un CAS, DAS MAS](#). L'ordre d'arrivée du formulaire électronique est pris en compte. Elle se réserve par ailleurs la possibilité de repousser l'entrée en formation en cas de nombre insuffisant d'inscriptions.

Décision d'admission

La HEP étudie le dossier de candidature et décide de l'admission. Les candidates et candidats sont informés directement dans le dossier de suivi en ligne.

Prise en compte des études déjà effectuées

Une demande de prise en compte des études déjà effectuées peut être adressée au Service académique. Elle permet la prise en compte de crédits de formation obtenus dans le cadre d'une autre formation abordant des compétences similaires (Directive 05_04). Cette demande a lieu une fois en début de formation et au plus tard jusqu'au **31 août**.

Renseignements auprès du conseil aux études

Tél. : +41 21 316 92 70

Mail : etudiants-fcc@hepl.ch

Conditions spécifiques aux enseignant-e-s vaudois-e-s

Sous réserve d'avoir obtenu l'autorisation d'entrée en formation (voir ci-dessus « Procédure d'inscription à la formation »), les collaboratrices et collaborateurs de Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée (DGEO), de la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP) et d'établissements d'enseignement

spécialisé subventionnés par le DGEO bénéficient d'une prise en charge par le service employeur ou par la HEP Vaud du coût de la formation.

Pour les conditions de décharge ou la prise en charge de certains frais, ces personnes peuvent s'adresser à leur service employeur, respectivement à leur direction d'établissement.

Inscription en tant qu'auditrices ou auditeurs

Les enseignements de ce CAS ne sont pas ouverts aux auditrices ou auditeurs.

Carte d'inscription

Les participantes et participants à des formations continues certifiées peuvent bénéficier d'une carte d'inscription. Il suffit de la demander au service académique (etudiants-fcc@hepl.ch) dès le démarrage de la formation. Cette carte permet de faire des photocopies (CHF 20 par année disponible) et de bénéficier de rabais dans certains commerces.

Conditions en cas de désistement

L'engagement dans le programme de formation est ferme dès la validation du dossier de candidature. En cas de désistement annoncé un mois avant le début de la formation, la facture est annulée. En cas de désistement annoncé moins d'un mois avant le début de la formation, la finance de formation du semestre concerné est due, sous réserve de cas de force majeure.

Délivrance des titres et du supplément au diplôme

Le diplôme délivré est accompagné d'un supplément qui contient des informations précises sur la nature et le niveau du diplôme. La HEP Vaud organise une cérémonie annuelle de remise de diplôme.

Campus de la HEP Vaud

Le Campus de la HEP Vaud vous offre une diversité de services:

[Activités culturelles et sportives](#)

[Mobilité](#)

[Bibliothèque](#)

[Restaurant](#)

[Renseignements divers auprès de l'association des étudiantes et étudiants HEP](#)

Base juridique

Le présent guide constitue un document pédagogique susceptible d'être modifié. Seul le cadre juridique fait foi.

[Loi du 12 décembre 2007 sur la Haute école pédagogique \(LHEP\)](#)

[Règlement du 3 juin 2009 d'application de la loi du 12 décembre 2007 sur la Haute école pédagogique \(RLHEP\).](#)

[Règlement du 28 juin 2010 des études menant à un CAS, DAS, MAS \(RAS\)](#)

[Directive 05_51 du programme de formation menant au Certificate of Advanced Studies de "Praticienne formatrice ou Praticien formateur HEP"](#)

